



Institut national du patrimoine
124 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers
Tél. : 01 49 46 57 00 Fax : 01 49 46 57 95
Internet : www.inp.fr



N° de dossier _____

Concours d'admission 2019

Dossier d'inscription (1^{ère} année)

photo

M^{me} M

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date, ville et département de naissance :

Âge au 31 décembre 2018 :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile ou professionnel :

Courriel :

Téléphone portable :

Nom et téléphone d'une personne pouvant prendre un message :

Demande d'aménagement d'épreuves : oui non

Règlement des droits d'inscription par chèque bancaire ou postal par virement international

boursier

Spécialité choisie

Arts du feu (métal, céramique, verre, émail) Arts graphiques et livre Arts textiles

Mobilier Peinture (de chevalet, murale) Photographie Sculpture

Épreuve de dessin (admissibilité) (cocher la case correspondant à votre choix)

Pour les spécialités **Arts du feu, Arts graphiques et livre, Arts textiles, Mobilier, Sculpture** :

Dessin académique Dessin documentaire à caractère technique

Pour la spécialité **Photographie** :

Dessin académique Dessin documentaire à caractère technique Prise de vue numérique

Pour la spécialité **Peinture**, le dessin académique est obligatoire.

Épreuve de copie (admission) (cocher la case correspondant à votre choix)

Pour la spécialité **Arts du feu** :

section céramique, verre, émail : Modelage

section métal, émail : Fabrication d'un objet métallique et son dessin

Pour la spécialité **Arts graphiques et livre** :

section arts graphiques : Copie de dessins, estampes, aquarelles ...

section livre : Copie d'un livre relié (corps d'ouvrage et reliure) et son dessin

Diplômes (joindre une copie)

Autre situation avec demande de dérogation

Baccalauréat

- Littéraire Scientifique Économique et social Technique
- Autre baccalauréat ou équivalent Intitulé et date d'obtention :

Formation supérieure (le cas échéant)

- Lettres, langues Arts (arts graphiques, arts plastiques, artisanat d'art, restauration d'art)
- Sciences (chimie, mathématiques, physique, biologie) Sciences humaines et sociales (histoire de l'art, histoire, géographie, philosophie, psychologie, archéologie, ethnologie, sociologie)
- Économie, gestion Droit, sciences politiques Autres

Formation suivie en 2018-2019 :

Diplômes obtenus	Dates d'obtention	École, université, établissement
------------------	-------------------	----------------------------------

Avez-vous déjà présenté le concours ?

Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Déclaration sur l'honneur

J'atteste que tous les renseignements donnés dans le présent dossier sont sincères et exacts et reconnais avoir été averti(e) que toute fausse déclaration entraînerait la perte du bénéfice du concours en cas de succès.

Fait à

le

Signature du candidat

Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le :

- Complet Incomplet Retenu Refusé

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 s'appliquent aux informations transmises dans le dossier d'inscription. Conformément à la loi et au RGPD, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant (rgpd@inp.fr ou Institut national du patrimoine, 2 rue Vivienne, 75002 Paris).

Dépôt du dossier d'inscription : du 12 novembre 2018 au 11 janvier 2019

Les inscriptions hors délais ne seront pas prises en compte.

Les choix effectués dans le dossier d'inscription ne sont pas modifiables.

Le dossier d'inscription peut être déposé au bureau du concours avant le 11 janvier 2019 à 17 heures ou envoyé par courrier au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi) exclusivement à l'adresse ci-dessous :

Institut national du patrimoine
Concours restaurateur
2, rue Vivienne
75002 Paris

Pièces à joindre au dossier d'inscription

Le présent dossier d'inscription dûment rempli et signé précisant notamment :

- la spécialité dans laquelle le candidat présente le concours,
- l'épreuve de dessin choisie : académique ou technique (ou prise de vue numérique pour la spécialité photographie), à l'exception de la spécialité Peinture pour laquelle le dessin académique est obligatoire,
- pour les candidats présentant la spécialité Arts du feu, l'épreuve de copie choisie : modelage ou fabrication d'un objet métallique et son dessin,
- une photocopie du diplôme du baccalauréat (ou équivalent) ou de tout autre diplôme requérant un baccalauréat au préalable (les diplômes étrangers doivent être certifiés par un organisme agréé),
- une photographie d'identité portant au dos le nom du candidat,
- un chèque de 48€ libellé au nom de Madame l'agent comptable de l'Institut national du patrimoine en règlement du droit d'inscription. Les candidats boursiers, sur présentation nominative d'une bourse pour l'année en cours, sont exonérés des droits d'inscription.
- une photocopie (intégrale) d'une pièce d'identité en cours de validité et comportant une photographie (carte nationale d'identité, passeport),
- trois enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat.

Pour les candidats sollicitant une dérogation aux conditions d'âge ou/et de diplôme, joindre au dossier d'inscription une lettre motivée accompagnée d'un curriculum vitae et de tous les documents utiles.

Les candidats en situation de handicap, qui font une demande expresse d'aménagement d'épreuves, doivent obligatoirement joindre au dossier un certificat médical établi par un médecin agréé de l'administration (liste disponible en préfecture) précisant les conditions d'aménagement des épreuves que nécessite ce handicap.